

de

N^o 3126.

Dossier concernant Georg
Statius D. Godecharles
premier du Chateau de
Lacken.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR
et de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 2081.

N.B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de
l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

BRUXELLES, LE 10 février 1889.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3526

Messieurs,

Le Gouvernement a décidé de placer au Musée
de l'Etat deux remarquables statues de Godechaet
qui ont subi, dans l'incendie du château de Laeken,
des avaries qui ne permettent pas de les maintenir
dans l'ameublement du château, mais qui n'ont rien
à leur intérêt artistique et qu'il sera sans doute
possible de réparer dans une certaine mesure. J'ai
donné en conséquence les ordres pour que ces statues
fussent transportées au palais des Beaux-Arts où vous
voudrez bien leur indiquer un lieu de dépôt provisoire
en attendant qu'elles aient été réparées et qu'il puisse
leur être assigné une place définitive.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et
de l'Instruction publique.
J. Delcroix

À la Commission des Musées
Royaux de peinture et de sculpture,